

Bulletin n°7

Bonjour à tous,

Plusieurs informations importantes à vous faire connaître dans ce bulletin n°7.

Machine club

Conformément aux décisions qui ont été prises collectivement en bureau, nous nous sommes attachés à constituer un budget et à prospector le marché de l'occasion afin de pouvoir disposer dans les meilleurs délais d'un multi-axes d'occasion récent type Hanuman, motorisé par un Rotax 912.

Le bureau a le grand plaisir de vous informer qu'un Hanuman équipé d'un Rotax 912 a été acheté par le club, ce jour même. Il s'agit de l'**Hanuman 44-APK**, surnommé l'Arlequin et acheté auprès de Randkar qui s'en servait pour l'instruction et les baptêmes, dont la photo est en pièce jointe. Il s'agit d'une machine récente réentoilé en décembre dernier, remotorisé avec un moteur 912 de moins de 300h et équipé de strobes et dont le prix de vente correspondait. Un parachute de secours neuf sera très prochainement installé dessus. Par ailleurs, le X-Air-F 44AMB a été vendu ce même week-end et nous souhaitons de bons vols à ses acquéreurs.

Les membres du club pourront donc voler dessus très prochainement et disponible sur le site de réservation courant de la semaine prochaine.

Plusieurs choses importantes cependant :

- Nous avons un accord avec Eric Laskar pour l'utilisation de la machine de club le temps qu'il se construise une nouvelle machine d'école. Le principe reste "1er qui réserve, 1er servi", pensez à anticiper pour vos réservations.
- Dans la mesure où il n'y a pas eu d'Hanuman pendant plus 6 mois et qu'une nouvelle machine présente toujours quelques spécificités, le bureau souhaite qu'un **passage auprès de l'instructeur soit nécessaire** en préalable à l'ouverture des droits à réservation afin de garantir votre prise en main de la nouvelle machine.
- Bien que ce soit une machine d'occasion, cette nouvelle machine est propre et doit le rester. Merci donc de bien veiller à faire une post-vol pour nettoyer les inévitables salissures en cette période particulièrement humide (principe "tu voles, tu salis, tu nettoies"). Il s'agit d'une règle élémentaire de respect envers les autres dont les manquements injustifiés et répétés pourront être sanctionnés à l'avenir.
- Si la trésorerie réunie a permis l'achat de la nouvelle machine, le club nécessite encore que ces membres prennent quelques forfaits afin d'assurer le fonctionnement de l'appareil en 2011. Je vous rappelle l'offre exceptionnelle proposée par le bureau avec un bonus d'heures offerts si vous prenez deux forfaits ou plus, valable encore jusqu'au 15 février (voir détail en PJ).

Heureux de cette acquisition qui doit nous permettre de relancer le club et voler dans les meilleures conditions en 2011, le bureau souhaite remercier vivement toutes les personnes qui nous ont soutenu moralement et financièrement durant cette période de transition et qui ont permis de rendre cet achat possible.

Adhésions 2011 - RAPPEL

Les droits à réservation de la nouvelle machine seront ouverts pour chaque membre du club **à jour de cotisation** au CSB, disposant d'une **assurance individuel accident** et titulaire d'une **licence FFPLUM 2011 valide**.

Pour les personnes qui n'auraient pas encore fait ces démarches, vous avez toujours deux possibilités, rappelées ci dessous :

- Vous passez par le Club des Sans Borne : Envoyer par courrier à l'adresse du Président (Marc Boulangé - 11 Bd de la Prairie au Duc - 44200 Nantes) :

1. le formulaire de la FFPLUM (que vous avez reçu normalement)
2. le chèque libellé à l'ordre du Club des Sans Borne pour la licence FFPLUM 2011 et l'assurance (pour rappel, l'individuel accident est obligatoire pour tous, la responsabilité civile pour les propriétaires)
3. un chèque de 65€ pour votre cotisation 2011 au Club des Sans Borne. Pour info, la cotisation n'augmente pas cette année.

- Vous vous inscrivez directement sur le site internet de la FFPLUM :

1. Vous vous laissez guider et remplissez les champs nécessaires sur le site internet de la FFPLUM ou vous renvoyez le formulaire papier par courrier
2. Vous payez directement votre licence + assurance à la FFPLUM par le moyen de paiement de votre choix (attention à ne pas oublier l'individuel accident obligatoire)
3. Vous envoyez au Président (cf adresse ci dessus) par courrier le volet jaune du formulaire papier FFPLUM et le formulaire d'adhésion au Club des Sans Borne (cf site - mettre lien) avec votre chèque d'adhésion de 65€.

J'attire votre attention sur l'annexe 1 au règlement intérieur qui précise que "tout pilote qui ne souhaiterait pas reprendre son adhésion au Club ULM «les Sans Borne», à partir du premier janvier de chaque année, se verra dans l'obligation de revendre les heures résiduelles de son forfait et ce exclusivement à un membre du club. Cette transaction, qui doit avoir l'aval du bureau, devra être effective au plus tard au 1^{er} février de l'année concernée. Sans nouvelle à cette date, les reliquats d'heures seront systématiquement perdus et les montants correspondants seront versés aux pertes & profits du club." Merci de contacter le bureau pour toutes questions.

Journée club du 19 février prochain

La relance de l'activité du club passe par une nouvelle machine mais aussi par l'organisation de moments de convivialités réguliers.

En marge de la prochaine réunion du bureau, nous vous proposons d'organiser un moment de rencontres, d'échanges et de convivialité le 19 février prochain. L'idée est de pouvoir réaliser une petite nav' durant l'après midi à plusieurs machines du club (en fonction de la météo) et de se retrouver tous le soir autour d'un repas. Février, c'est pas le mois des crêpes ? Les volontaires sont les bienvenus, tout comme vos idées et suggestions.

Merci de nous faire part si vous seriez partant pour cette activité.

Pour le bureau,
le Président,
Marc Boulangé